



Émanation de l'assemblée régionale, la commission permanente est élue à la proportionnelle des groupes politiques représentés au sein de l'assemblée. Elle se réunit une fois par mois et prend, par délégation, les délibérations qui permettent de mettre en œuvre les décisions votées par le Conseil régional. En Bretagne, la commission permanente est composée du président du Conseil régional, des vice-présidents et présidents de commission, de conseillers régionaux de la majorité et de l'opposition.

Président: Jean-Yves Le Drian

Les membres du Groupe socialiste et apparentés

Lena Louarn
Michel Morin
Sylvie Robert
Thierry Burlot
Jean-Michel Le Boulanger
Georgette Bréard
Gwenegan Bui
Isabelle Thomas
Maria Vadillo
Bernard Pouliquen
Pierrick Massiot
Pierre Karleskind
Béatrice Le Marre
Gaël Le Meur
Loïg Chesnais-Girard
Forough Salami
Kaourintine Hulaud